**Section Hérault**

 **Yvan MARCOU**

**Président départemental**

Saint-Félix-de-Lodez 2 mai 2023

N°17 /23/MCU

**Objet : Convocation à l’assemblée générale du 17 juin 2023.**

Madame, Monsieur, Chers Compagnons

La 47ème assemblée générale de la section de l’Hérault se tiendra le samedi 17 juin 2023 à partir de 09h00 dans la salle de l’Aire – 11 place des jouteurs – Frontignan la Peyrade 34110

Au cours de cette assemblée générale, nous procéderons au renouvellement des membres du comité départemental, suivant la décision du 09 mars 2023 et stipulations des statuts du 2 mai 2021.

**Cinq (5) sièges sont à pourvoir :**

**Quatre (4) sièges :** Pour 3 ans – Appartenant au tiers sortant, rééligibles :

Didier ALRIC – Marie FRANCALANCI – Michel MIFSUD – Jacqueline ROUSSEL-DUPUIS

**Un (1) siège est à pouvoir au tiers sortant :** Pour 3 ans – Bernard BOUDON ne se présentant pas.

**Ne pourront voter que les Compagnons membres titulaires, à jour de leur cotisation 2022.**

**Les membres sympathisants et bienfaiteurs ne peuvent pas statutairement voter.**

De même, je me permets de préciser que notre comité départemental a besoin de membres de proximité, qui souhaitent vraiment aider notre section dans son développement et dans ses activités en lui apportant le sang neuf nécessaire à sa pérennité, en lui faisant profiter de leurs temps et de leurs expériences. Une connaissance de base de l’informatique sera aussi appréciée.

Les candidatures devront parvenir par écrit au président départemental avec une lettre de motivation et une photographie récente avant le 4 juin 2023.

Vous êtes un membre fidèle de notre association et naturellement je m’en réjouis, comme de votre cotisation ou contribution annuelle et de vos dons qui sont évidemment indispensables à la poursuite de nos actions tournées vers la jeunesse et liées à la solidarité et à la défense de nos valeurs.

Dans l’attente de vous accueillir à cette assemblée générale, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l’expression de mes plus cordiales salutations.

 **Yvan MARCOU**

 Président départemental